



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 5 décembre 2011

UN FINANCEMENT ACCRU POUR LES MÉDECINS NE SE TRADUIT PAS NÉCESSAIREMENT PAR UNE AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À UN MÉDECIN, SELON LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

(TORONTO) Les ententes sur la diversification des modes de financement pour les médecins de famille instaurées par la province ont fait en sorte qu'un plus grand nombre d'Ontariennes et d'Ontariens ont maintenant un médecin de famille, mais elles ont également entraîné des hausses importantes des paiements versés aux médecins participants, selon ce que mentionne le vérificateur général Jim McCarter dans son *Rapport annuel 2011*.

« Ce qui me préoccupe, ce n'est pas que les médecins fassent plus d'argent; c'est plutôt que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée n'ait pas procédé à des analyses pour déterminer si ces ententes ont vraiment fait en sorte d'améliorer l'accès aux médecins pour les Ontariens », a déclaré M. McCarter aujourd'hui, après la parution du rapport.

« Le simple fait qu'un plus grand nombre de personnes puissent maintenant dire qu'ils ont un médecin de famille ne signifie pas nécessairement qu'ils ont plus facilement accès à un médecin, a-t-il ajouté. Un sondage mené par le Ministère a notamment révélé que, si plus de 40 % des patients voient leur médecin dans la journée, les autres patients doivent attendre jusqu'à une semaine et parfois plus longtemps, et ces pourcentages sont similaires à ceux d'il y a trois ans. »

À la fin de 2009-2010, plus de 7 500 des quelque 12 000 médecins de famille de la province participaient à des ententes sur la diversification des modes de financement, et plus de 9 millions d'Ontariens étaient inscrits auprès de ces médecins. En 2011, on comptait 17 types d'ententes sur la diversification des modes de financement s'appliquant aux médecins de famille. Trois de ceux-ci – les groupes de santé familiale (GSF), les organismes de santé familiale (OSF) et les réseaux de santé familiale (RSF) – englobaient plus de 90 % des médecins de famille et 90 % des patients participant à de telles ententes.

Le Ministère a estimé, en se fondant sur les résultats d'un sondage mené à sa demande, que le nombre d'Ontariens ayant un médecin de famille avait augmenté de 500 000 entre 2007 et 2010 grâce à ces ententes, en vertu desquelles les médecins reçoivent souvent une rémunération annuelle pour la prestation de services aux patients inscrits auprès d'eux, au lieu de recevoir des honoraires pour chaque service offert.

Le vérificateur général fait notamment état des constatations suivantes :

- Des 8,6 millions de patients inscrits auprès d'un OSF ou d'un GSF, 1,9 million (22 %) n'ont pas consulté leur médecin en 2009-2010, mais les médecins dans ces pratiques ont reçu 123 millions de dollars simplement parce que ces patients étaient inscrits auprès d'eux. Près de la moitié de ces 1,9 million de patients ont consulté un autre médecin auprès duquel ils n'étaient pas inscrits, et les médecins concernés ont facturé ces consultations à l'Assurance-santé.

- Le Ministère voulait que les ententes sur la diversification des modes de financement soient plus généreuses que le modèle traditionnel de rémunération à l'acte et, en 2007-2008, la plupart des médecins de famille qui participaient à ces ententes ont été payés au moins 25 % de plus que leurs collègues rémunérés à l'acte. Cependant, le Ministère n'a pas fait de suivi des coûts totaux associés à chacune de ces ententes depuis 2007-2008.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jim McCarter
Vérificateur général
(416) 327-1326

Christine Pedias
Communications
(416) 327-2336